

Evaluation d'école

## Calendrier:

Septembre- décembre 2021: phase pré-figuratrice ( 1 école ou RPI  
volontaire par département)

Janvier – juin 2021: phase expérimentatrice ( 1 école ou groupement  
écoles volontaires par circonscription)

A partir de la rentrée de septembre 2022 :

20% des écoles du département seront évaluées chaque année

# Déroulement de l'évaluation d'école

- Temps 1: Information de tous les partenaires.
- Temps 2 : Auto-évaluation
- Temps 3 : évaluation externe et compte-rendu d'évaluation par l'équipe d'évaluateurs
- Temps 4 : finalisation ( ou avenants) du projet d'école.

# L'auto évaluation:

- Chaque équipe décide de l'organisation de l'auto-évaluation;
- Fait l'analyse de l'école selon 4 domaines:
  - Domaine 1 : *Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement* :
  - Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire :
  - Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école :
  - Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial :
- L'équipe rédige un rapport d'auto-évaluation

# L'évaluation externe: Observation de l'élève

- Durée: 2 à 3 jours de présence sur site de l'équipe d'évaluateurs externes
- Equipe composée de 4 personnes: un IEN, un directeur d'école, un CPC, un autre personnel ( 2<sup>nd</sup> degré, rased....) *Il ne s'agira pas de l'IEN de la circonscription.*
- Déroulement:
  - Observations du fonctionnement de l'école
  - Observations de classes
  - Entretiens individuels et/ou collectifs avec tous les acteurs (enseignants, élèves, parents, élus, personnels territoriaux, monde associatif...)
- En décalé mais rapproché dans le temps:
  - Présentation du rapport à l'équipe enseignante puis après ajustement présentation à la communauté éducative ( Conseil d'école élargi)